



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique à l'égard des jeunes

Question écrite n° 26839

Texte de la question

M. Jean-Pierre Allosery attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le sujet de la politique jeunesse. En effet, le Gouvernement en a fait un engagement fort en la rendant prioritaire. Pour cela, le 21 février 2013, le comité interministériel de la jeunesse était installé sous la présidence de M. le Premier ministre et coordonné par Mme la ministre des Sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative. Cette instance de pilotage est le signe fort d'une politique ambitieuse et innovante capable de créer une véritable armature de soutien en faveur de l'ensemble des jeunes. À travers cette structuration, une politique de droit commun accessible à tous pourra enfin voir le jour. Ainsi, 13 chantiers prioritaires déclinés en 47 mesures concrètes ont été définis. Il souhaite connaître les suites données à l'action "définir les grandes priorités santé des jeunes pour les années à venir" qu'elle a la charge de mettre en oeuvre dans le cadre de ce comité interministériel.

Texte de la réponse

La direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEVPA), coordonne la mise en oeuvre du plan priorité jeunesse arrêté lors du comité interministériel de la jeunesse (CIJ) du 21 février 2013. La mesure « définir les grandes priorités santé des jeunes pour les années à venir » est pilotée par le ministère de la santé. Le comité des sages a remis ses préconisations pour une stratégie nationale de santé à la ministre en septembre 2013. Les arbitrages sont en cours mais certaines mesures peuvent d'ores et déjà être prises en compte dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale. La Conférence nationale de santé (CNS) annoncée pour le 2 décembre, prévoit la tenue d'un débat sur le thème « des jeunes et de la solidarité dans le domaine de la santé », auquel la ministre de la jeunesse s'associera. Ce débat permettra notamment à des jeunes, de tout profil, de s'exprimer directement pendant la conférence.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Allosery](#)

Circonscription : Nord (15^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26839

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 mai 2013](#), page 5178

Réponse publiée au JO le : [29 octobre 2013](#), page 11431